



Mode d'évaluation des feuilles de contrôle pour Gravière de la Claie-aux-Moines SA

Date de l'inspection: 09.07.2024

Exploitation de matériaux pierreux

K-2064 / Sur les Crêts

PSoll 608 PErr 608 PMin 0

Points négatifs plus de 10% des points prescrits non

Il y a des position éliminatoires non

K-1242 / Gravière Les Gavardes

PSoll 692 PErr 692 PMin 0

Points négatifs plus de 10% des points prescrits non

Il y a des position éliminatoires non

Appréciation générale

Objets déterminants pour l'évaluation générale

Points négatifs excédé pour exploitations matériaux pierreux non

Points négatifs excédé pour recyclage -

Positions éliminatoires exploitation matériaux pierreux non

Proposition inspection ASGB d'exploitation de matériaux pierreux : passée avec succès

Manuel de qualification pour obtention de l'autocollant

Exploitation de matériaux pierreux:

- Aucune position éliminatoire (permis, cote d'exploitation, qualité de matériaux de remblayage)
- L'ensemble des centres d'exploitations ne doit pas enregistrer plus de 10% de points négatifs

RC:

- Si RC atteint plus de 10% de points négatifs, les points prescrits de toutes les gravières et RC sont additionnés et on détermine avec cette somme la limite de 10% de points négatifs

Une compensation avec l'exploitation de matériaux pierreux est possible